

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 3

Artikel: Faire la guerre et après? : L'exemple romain
Autor: Streit, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faire la guerre et après? L'exemple romain

En Irak, les jours se suivent et se ressemblent pour l'armée la plus puissante au monde confrontée au problème complexe de la pacification. Les soldats américains ont du mal à cerner le danger qui les guette. L'ennemi est insaisissable et la « pacification » de l'Irak s'avère être, en réalité, une guerre qui ne porte pas son nom ou, plutôt, un nouveau type de guerre.

■ Cap Pierre Streit

En effet, quel nom donner à la situation actuelle en Irak? Est-elle une pacification, une occupation ou une forme déguisée de guerre coloniale comme les Anglais l'ont menée en Inde ou en Afrique? Est-ce vraiment une lutte contre le terrorisme? Enfin, si guerre il y a, qui est l'ennemi, puisque les auteurs des attentats contre la coalition n'ont pas d'armée reconnaissable? Quand et comment, dès lors, appliquer le droit international, les conventions de Genève notamment?

Ce qui semble certain, c'est que l'on assiste à l'avènement d'un nouveau type de guerre qui oppose, non pas les acteurs classiques, que sont les Etats, mais qui oppose ces derniers, on pourrait même dire l'ensemble de ces derniers, à des mouvements issus de la société civile regroupés à l'échelle internationale. L'ère post-westphalienne, c'est-à-dire le dépassement du système instauré au XVII^e siècle où l'Etat était l'acteur exclusif des relations internationales, touche désormais le domaine le plus spécifique de l'Etat, la guerre.

Les militaires ont notamment des difficultés à conduire des opérations qui s'apparentent de plus en plus à des tâches de police. Ce qui est vrai pour les Etats-Unis, l'est aussi pour les autres pays occidentaux qui se savent aussi concernés par cette guerre. Ce n'est pas là une nouveauté dans l'histoire militaire; d'autres Etats, notamment ceux impliqués dans les guerres de la décolonisation, ont été confrontés aux mêmes problèmes, que ce soit au Kenya (la révolte Mau Mau) ou en Afrique du Nord (la guerre d'Algérie).

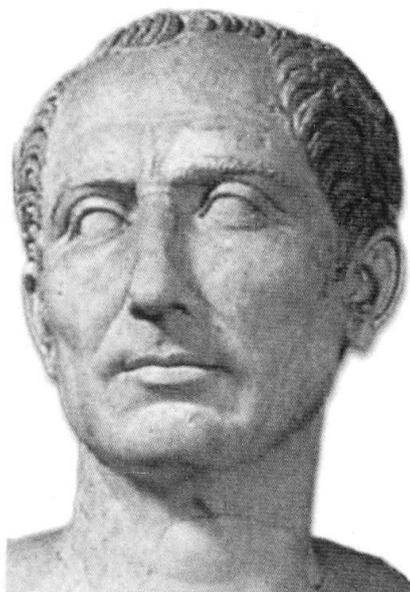
D'aucuns voient dans l'« unilatéralisme » d'un Etat hyperpuissant, les Etats-Unis, et son corollaire, une *pax americana*, la réminiscence d'un autre Empire, l'Empire des Césars et sa *pax romana*. Le parallèle est d'autant plus tentant que ces deux empires ont des moyens communs, telle l'utilisation d'« Etats-clients » ou une politique du « gros bâton ». Au-delà des clichés, un rapide retour dans l'histoire romaine s'impose pour comprendre à quel point un tel raccourci de l'histoire est trop facile.

La « pax romana » au travers de la « pacification » de la Gaule

Les cités gauloises se font continuellement la guerre. Les deux derniers siècles qui précèdent la conquête romaine sont ainsi marqués par la rivalité des Eduens (entre Loire et Saône, autour du Morvan) et des Arvernes (en Auvergne). Les Romains, profitant de cette situation, s'installent sans difficulté en Provence. Jules César intervient en Gaule en 50 av. J.-C., afin de soutenir les Eduens.

Il y pénètre comme libérateur, alors qu'il n'est en fait qu'un conquérant. Il utilise tous les moyens pour diviser les Gaulois et y parvient aisément, puisque certains Gaulois en viennent à combattre dans les rangs romains contre leurs frères de race.

Malgré le soulèvement des Eburons, dirigés par Ambiorix (54), puis de l'ensemble de la Gaule, sous la conduite du chef arverne Vercingétorix (52), César parvient finalement à « pacifier » le pays (52-51).



Jules César.

De quelle manière? Plusieurs principes non codifiés mais complémentaires sont respectés; on peut en trouver la trace dans le fameux *De Bello Gallico*.

S'appuyer sur les bons partis

«*En Gaule, non seulement toutes les cités, tous les cantons et fractions de cantons, mais même, peut-on dire, toutes les familles sont divisées en partis rivaux; à la tête de ces partis sont les hommes à qui l'on accorde le plus de crédit; c'est à ceux-là qu'il appartient de juger en dernier ressort pour toutes les affaires à régler, pour toutes les décisions à prendre.*» (Livre VI, 11). En arrivant en Gaule, César s'appuie sur ces divisions de plusieurs manières:

– En faisant alliance avec certains partis qui restent ainsi neutres et fournissent éventuellement vivres et chevaux.

– En achetant certains mercenaires, notamment des cavaliers germains ou belges.

– En faisant des «exemples» pour frapper de terreur les autres partis. Rien de tel que l'alternance de la terreur et de la clémence pour, comme le dit Cicéron, réduire les êtres, tantôt par l'espoir, tantôt par la crainte.

Un SR diversifié et efficace

Cela suppose un réseau d'espionnage et de renseignement particulièrement efficace. En fait, César ne conquiert pas un pays étranger, mais un territoire qu'il connaît fort bien, par le biais des informations recueillies de gré ou de force auprès des marchands romains, des prisonniers ou des populations ralliées. C'est l'*human intelligence* qui fait si cruellement défaut aux Américains en Irak, y compris dans la phase de préparation de leur opération «IRAQI FREEDOM».

«Diviser pour régner», même par la terreur

«*César, par des marches forcées, se montre partout, et ne donne à aucune cité le temps de penser au salut d'autrui plutôt qu'au sien; par cette promptitude, il retenait dans le devoir les peuples amis; et ceux qui hésitaient, il les amenait par la terreur à accepter la paix.*» (Livre VIII, 3).

Durant toute la guerre des Gaules, César peut compter sur des alliés indéfectibles, parmi lesquels les Rèmes, l'un des peuples les puissants de la Gaule. Il le leur rend bien, en leur donnant le titre d'«alliés des

Romains». Leur capitale, l'actuelle Reims, devient capitale provinciale sous l'Empire. Une fois la conquête achevée, de tels alliés constituent les meilleurs relais de la *pax romana*, parce qu'ils sont reconnus, en particulier au sein du Conseil des Gaules.

Après la chute en avril 2003 du régime de Saddam Hussein, les États-Unis ont mis en place, dès juillet 2003, un Conseil intérimaire de gouvernement, composé de nombreux exilés irakiens opposés au parti Baas et appréciés de Washington, mais ne disposant pas forcément d'appuis en Irak.

L'intégration «à la romaine»

«*En traitant les cités avec honneur, en récompensant très largement les principaux citoyens, en évitant d'imposer aucune charge nouvelle, César maintint aisément la paix en Gaule que tant de défaites avaient épuisée et à qui il rendait l'obéissance plus douce.*» (Livre VIII, 49).

Après la conquête, César met en pratique ce qui a si bien réussi à Rome dans la péninsule italique. En quelques décennies, des centaines de fonctionnaires civils parviennent à influencer une population gauleoise estimée à 7 millions de personnes au début du I^{er} siècle de notre ère. A cette époque, bien que vaincue, la Gaule ne subit pas d'occupation militaire: mille hommes seulement sont basés à Lyon, alors que les légions romaines sont stationnées sur le Rhin.

L'aristocratie gauloise est enrôlée dans l'armée ou intégrée progressivement dans l'élite municipale, voire sénatoriale. Né à Lyon, Claude (41-54 après J.-C.) est le premier empereur « gallo-romain ».

L'organisation et le mode de vie romain s'imposent aux notables, puis au peuple, entre autres par le biais de l'urbanisation. Toute l'habileté de Rome réside dans le fait de ne pas avoir détruit l'aristocratie gauloise, mais plutôt de l'avoir incitée à se rallier par intérêt et par fascination de la grandeur romaine.

On est frappé par cette politique d'intégration, peut-être d'effacement de la puissance dominante. Loin de sombrer dans les affrontements intercommunautaires, voire dans la guerre civile que l'on peut entrevoir en Irak, la Gaule se fonde dans le moule civilisateur romain.

Quelle « pax americana » ?

Qu'on le veuille ou non, pour le meilleur ou pour le pire, il est probable que les deux ou trois décennies à venir seront placées sous le signe de la *pax americana*, avec l'inconvénient que les Etats-Unis montrent beaucoup moins d'habileté dans l'exercice de leur suprématie que n'en ont eu les Romains pour imposer leur *pax romana* en Gaule et ailleurs dans le bassin méditerranéen.

Toute pacification semble reposer sur trois facteurs au moins :



Manifestation en Irak...

– L'adhésion des élites locales, reconnues et donc légitimes, et non d'élites « parachutées ».

– La mise en place ou le maintien des infrastructures vitales pour les populations civiles. Ainsi, très rapidement après la conquête romaine, la Gaule est desservie par un vaste réseau routier et le mortier romain façonne les cités gauloises. Sans compter l'alimentation, la monnaie. En Irak, malgré de gros moyens à disposition, rien de tel. On reste pantois devant le chaos et son corollaire, l'insécurité générale, dans lesquels l'Irak semble plongé depuis la fin « officielle » des combats. En décembre 2003, huit mois après la fin des hostilités, près de

75% de la population est au chômage. Les infrastructures du pays demeurent à un niveau très bas, qu'il s'agisse de la santé, des écoles, de l'eau ou de l'électricité.

– *Last but not least*, une très bonne connaissance des us et coutumes des populations à pacifier, et en tout premier lieu de leur (s) langue (s) !

P. S.

Pour en savoir plus :

Le Monde des débats, juillet-août 2001, dialogue Claude Nicolet - Justin Vaïsse « *Pax americana, pax romana* ».